

**Le 23 mars 2017**

[Traduction]

**M. Higgs** : D'abord, je crois que tout le monde ici présent pense aux gens de Londres et prie pour eux après l'attaque terroriste d'hier. Au nom de la loyale opposition de Sa Majesté, je veux leur souhaiter de la force et du courage inébranlables.

### **Appels d'offres**

En novembre dernier, Services Nouveau-Brunswick a tenu des séances d'information à l'intention des fournisseurs partout dans la province, et le ministre de Services Nouveau-Brunswick a dit que le but était d'accroître le nombre de soumissions que nous recevons d'entreprises du Nouveau-Brunswick en réponse à nos appels d'offres. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick peut-il nous dire si les soumissions provenant d'entreprises du Nouveau-Brunswick ont augmenté en nombre depuis novembre dernier? Merci.

**L'hon. M. Doherty** : Je vous remercie beaucoup de la question. Comme vous le savez, le processus d'appel d'offres doit être transparent. Il doit être ouvert à tous. En tant que ministre, nous continuons d'améliorer le processus et nous cherchons constamment des façons d'améliorer les possibilités qui s'offrent aux compagnies du Nouveau-Brunswick. Nous avons réalisé un programme d'éducation dans le cadre duquel nous avons consulté beaucoup, beaucoup de compagnies du Nouveau-Brunswick et les avons informées du processus pour répondre à des appels d'offres liés au gouvernement.

### **Impôt foncier**

**M. Higgs** : Je pense que la question était : Le ministre de Services Nouveau-Brunswick peut-il nous dire si les soumissions provenant d'entreprises du Nouveau-Brunswick ont augmenté en nombre depuis novembre dernier? Toutefois, je vais passer à autre chose.

À l'heure actuelle, la date limite pour interjeter appel d'une évaluation foncière est dans seulement neuf jours. Partout au Nouveau-Brunswick, les propriétaires-occupants, sauf peut-être la ministre des Finances, nous relatent des histoires d'horreur à propos des évaluations. Les propriétaires d'entreprise, de terrain de camping et d'appartement — pour n'en nommer que quelques-uns — sont tous préoccupés. Le gouvernement Gallant fait une autre grande rafle fiscale. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick dira-t-il à la Chambre combien d'argent de plus cette dernière rafle fiscale du gouvernement actuel retire de notre économie? Le chiffre devrait être très facile à fournir. De combien en tout augmentent les recettes fiscales, s'il vous plaît? Merci beaucoup.



[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Depuis tout à l'heure, j'entends les parlementaires du côté de l'opposition dire qu'ils ont besoin d'un leader. Je pense que, effectivement, de leur côté, ils ont besoin d'un leader.

Comme vous le savez, nous prenons cette question très au sérieux. Depuis le début, nous sommes transparents ; nous avons dit qu'il y avait eu des erreurs et nous les avons reconnues. Nous ne sommes pas comme le gouvernement précédent, qui, lorsqu'il était au pouvoir, n'a jamais fait autant d'annonces que nous en avons faites pour aviser le public qu'il y avait eu des erreurs. Il y avait eu 35 000 erreurs à l'époque, soit une moyenne d'environ 9 000 erreurs par année.

Lorsque j'entends les parlementaires du côté de l'opposition dire qu'il est temps que nous ayons un chef qui prend ses responsabilités, je leur dis que nous en avons un, parce qu'il a toujours voulu que nous soyons transparents et responsables de nos actes, et nous le sommes.

[Traduction]

**M. Higgs** : Nous continuons d'entendre le témoignage de propriétaires-occupants dont l'évaluation a dépassé la limite légale. Il se pourrait que les cas se comptent par milliers ; toutefois, le gouvernement actuel n'a pas expliqué comment une pareille situation s'était produite ni ce qu'il comptait faire pour y remédier. L'opposition a demandé que soit menée une campagne d'information et que soit prolongé le délai d'appel, mais aucun changement n'a été effectué jusqu'ici. Le gouvernement a obstinément refusé. Encore une fois, je vais demander au ministre de prolonger le délai d'appel relativement aux évaluations, d'informer le public qu'un problème grave se pose, de lui dire ce qui l'a causé et de lui expliquer les mesures que prend le gouvernement — pas celles dont les gens du côté du gouvernement parlent, mais les mesures concrètes qu'ils prennent. Merci.

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Nous l'avons dit très clairement : Les gens peuvent en tout temps demander une révision s'il y a eu une erreur de calcul dans leur évaluation. Nous ne nous en tiendrons pas à la date limite de la fin du mois. Nous avons dit que, en tout temps, ces personnes pouvaient demander une révision.

Cela étant dit, j'attends toujours que le chef de l'opposition m'explique ceci : Comment se fait-il que, avec plus de 35 000 erreurs durant son mandat en tant que ministre des Finances, il n'ait pas envoyé une lettre à ces 35 000 personnes ou que, je devrais plutôt dire, il n'ait pas fait d'annonces publiques à cet égard, avec 9 000 erreurs en moyenne par année? Comment se fait-il que, aujourd'hui, il se réveille soudainement et dit vouloir qu'il y ait des annonces publiques?



Oui, nous sommes des gens transparents. Tout le monde est au courant des erreurs commises cette année parce que nous les avons rendues très publiques. Nous ne les avons pas cachées, alors que, durant le mandat du gouvernement précédent, je ne pense pas que, à aucun moment, il y ait eu autant d'annonces sur cette question.

[Traduction]

## Économie

**M. Higgs:** Le premier ministre, malgré sa fixation marquée sur l'année 2015, n'a ni pu ni voulu expliquer ce qui s'était passé en 2015, comme la variation du dollar américain et les changements dans l'industrie pétrolière et le secteur forestier. Cependant, j'aimerais poser la question suivante : Le premier ministre dirait-il à la Chambre combien de personnes ont en fait perdu leur emploi en 2015, selon les données de Statistique Canada pour la période allant de janvier à décembre? Merci.

**L'hon. M. Gallant :** Je suis très content que le chef de l'opposition soulève la question. Toutefois, je tiens d'abord à présenter nos sincères condoléances aux gens de Londres ainsi qu'aux démocraties et aux gens du monde entier ; nos pensées sincères et nos prières les accompagnent. Nous exprimons tous ici notre solidarité avec nos amis. Nous savons que beaucoup de gens du Nouveau-Brunswick se trouvaient dans la zone pendant les attaques. Nous pensons certainement à eux aussi en ce moment difficile.

En ce qui concerne la croissance du PIB, je suis très content que le chef de l'opposition ait soulevé la question. Encore une fois, je tiens à répéter que, en 2011, le PIB a augmenté de 0,2 %. En 2012, il s'est contracté de 1 %. Il s'est contracté de 0,3 % en 2013 et de 0,1 % en 2014. Voilà les terribles années qu'a connues l'économie pendant le mandat du chef de l'opposition, lorsqu'il était ministre des Finances. Au cours des deux dernières années et demie, nous avons constaté une croissance positive, et nous continuerons d'y concentrer nos efforts.

**M. Higgs:** Il ne s'agit en rien d'une réponse, sans surprise. Quelque 1 800 personnes ont perdu leur emploi. Le premier ministre nous dira-t-il combien de personnes ont quitté la population active en 2015? Quelque 1 800 personnes ont perdu leur emploi en 2015. Combien de gens ont quitté la population active, selon les données de Statistique Canada pour la période allant de janvier à décembre?

**L'hon. M. Gallant :** Si le chef de l'opposition veut citer des chiffres de Statistique Canada, je pense qu'il est excellent de le faire. C'est très bien. Cependant, j'aimerais que le chef s'excuse auprès des gens du Nouveau-Brunswick et qu'il rectifie ses propos d'hier.

Avons-nous encore des défis économiques à surmonter au Nouveau-Brunswick? Absolument. Beaucoup de possibilités s'offrent-elles à nous? Absolument. Nous devons non seulement continuer de travailler très fort pour stimuler l'économie et créer des emplois, mais aussi, de temps en temps, nous réjouir lorsque nous constatons que les résultats sont atteints. Les gens



du Nouveau-Brunswick et les entreprises de notre province ont travaillé fort pour faire croître l'économie en 2015 et, selon les estimations, ils l'ont fait croître en 2016 et la feront croître au cours de l'année civile actuelle.

Le chef de l'opposition veut-il prendre la parole pour rectifier ce qu'il a affirmé hier? Dira-t-il que les gens du Nouveau-Brunswick ont, en effet, fait croître l'économie au cours des deux dernières années et demie? Cela n'a pas été le cas quand il était ministre des Finances.

**M. Higgs:** Toujours pas de réponse. En fait, 6 800 personnes ont quitté la population active en 2015. J'imagine que le gouvernement Gallant s'estime au-dessus des lois. Il ne laissera pas quelque chose de minime comme des pratiques de communication normalisées et reconnues changer son dorage, tout comme le premier ministre ne laissera pas quelque chose d'aussi minime que des règles universellement acceptées de communication et de quantification de la valeur du PIB l'empêcher de formuler de petites phrases qui passent mieux dans les médias.

Hier, j'ai essayé d'aider le premier ministre à comprendre l'importance de l'exactitude des données, et je suis prêt à réessayer. D'abord, j'aimerais poser une question : Le premier ministre peut-il me dire quels sont les chiffres sur l'IPC, ou l'indice des prix à la consommation, pour chacune des trois dernières années — 2015, 2016 et, selon les prévisions, 2017? Quel est le taux de croissance économique de notre province pour la période allant de 2015 à 2017? Je veux savoir quels sont les chiffres sur l'indice des prix à la consommation pour cette période.

**L'hon. M. Gallant :** Je n'ai toujours pas entendu le chef de l'opposition rectifier ses propos d'hier. Statistique Canada, qu'il veut citer aujourd'hui, déclare que l'économie a enregistré une croissance de 2,3 % en 2015, soit le meilleur taux de croissance du Nouveau-Brunswick depuis 2004 et le troisième taux au pays pour cette année-là. Dans la continuité de cette croissance cumulative, nous prévoyons qu'elle se poursuivra en 2016 ainsi qu'en 2017. N'oublions pas que, en 2016, le Nouveau-Brunswick a de fait occupé la première place au pays en ce qui concerne l'augmentation de la rémunération hebdomadaire de ses habitants, ce qui signifie que les gens de la province gagnent plus d'argent depuis 2016.

Le chef de l'opposition veut poser des questions condescendantes en ce qui a trait à la communication à cet égard. J'en ai donc une à lui poser. Cette semaine, Brad Wall a présenté un budget qui inclut une réserve pour éventualités. Le chef de l'opposition critiquera-t-il Brad Wall pour avoir inclus une réserve pour éventualités, en disant qu'il s'agit de calculs « inspirés », ou dira-t-il qu'il s'agit de l'exercice d'une gestion prudente?

**M. Higgs:** Je vais poursuivre. Je n'ai pas regardé les chiffres inscrits dans le budget de Brad Wall, mais je pense que la Saskatchewan se trouve en situation d'excédent. Il y a toute une différence entre une réserve pour éventualités dans un contexte d'excédent et une telle réserve dans un contexte de dette. Voilà le principe fondamental qui échappe au gouvernement actuel.

Compte tenu des chiffres relatifs à l'IPC, j'aimerais répéter ce qu'ils sont réellement. Les chiffres sur l'IPC au cours des trois dernières années sont 0,5 %, 1,4 % et 2 %. Ils sont indiqués dans les



*Perspectives économiques* du gouvernement. En tenant compte des chiffres sur l'IPC, et suivant la même formule que les premiers ministres ont utilisée pour calculer le PIB en 2015, 2016 et 2017, le premier ministre croit-il que le taux d'inflation de notre province est maintenant de 3,9 %, ce qui constituerait le total cumulatif de l'IPC — 0,5 %, 1,4 % et 2 %? Est-ce à dire que notre taux d'inflation est de 3,9 %, Monsieur le premier ministre?

**L'hon. M. Gallant** : De quoi le chef de l'opposition parle-t-il? Il dit que j'ai utilisé les chiffres en question pour calculer le PIB. Je n'ai rien fait de tel.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Le chef de l'opposition fait fausse route, complètement. Les chiffres de Statistique Canada en ce qui concerne le taux de croissance de notre PIB sont de 2,3 %.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Portland-Simonds. Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

**L'hon. M. Gallant** : Le PIB augmentera encore en 2016, selon les estimations, et encore en 2017.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

**L'hon. M. Gallant** : Nous ne pouvons même pas comparer la situation au bilan du chef de l'opposition lorsqu'il était ministre des Finances.

(Exclamations.)

**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député d'Oromocto-Lincoln.

**L'hon. M. Gallant** : L'économie s'est contractée sous la direction du chef de l'opposition parce qu'il faisait des compressions dans l'éducation et les soins de santé. Ce dernier ne comprend toujours pas. Il veut plutôt prétendre qu'il peut trouver des chiffres qui démontreront qu'il a effectivement fait croître l'économie, bien qu'il l'ait fait se contracter, et qui démontreront que nous ne la faisons pas croître en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick, même si, de toute évidence, nous la faisons croître.

(Exclamations.)



**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.

**L'hon. M. Gallant** : Je répète la question. Une réserve pour éventualités est-elle raisonnable dans le budget de Brad Wall?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Higgs** : Pendant que les parlementaires d'en face applaudissent puis après qu'ils auront fini de huer et de crier, j'aimerais rappeler que 35 000 personnes sont sans emploi dans notre province. Des milliers de familles, dont certaines sont de la classe moyenne, se demandent si elles peuvent conserver les gains qu'elles ont eu tant de difficulté à obtenir. Certaines d'entre elles qui ont travaillé fort et sorti leur famille de la pauvreté... Des applaudissements se lèveront maintenant à la Chambre du confort. Les débats sont sérieux, et nous essayons de déterminer la méthode à adopter pour communiquer les vrais faits à propos de l'état de notre province afin que nous puissions passer à autre chose. Le premier ministre fanfaronne, et le gouvernement applaudit. Les gens de la province sont incertains et inquiets. La population veut simplement connaître les vrais faits.

J'essaie maintenant de valider... J'utilise la même méthode que le premier ministre a utilisée pour calculer le PIB et je l'applique à l'IPC. Nous savons tous deux qu'il ne faut pas additionner les années. Il faut faire une moyenne. Par conséquent, la croissance moyenne du PIB s'établirait à 1,1 %. Très bien. C'est excellent. Je comprends. Le taux d'inflation serait donc de 1,3 %. Ce que je dis, c'est que notre croissance est inférieure au taux d'inflation.

**Le président** : Le temps est écoulé.

**L'hon. M. Gallant** : Selon Statistique Canada, l'économie du Nouveau-Brunswick a enregistré en 2015 le troisième taux de croissance en importance au pays, soit 2,3 %. L'économie poursuivra sa croissance en 2016. Les estimations pour 2017 indiquent aussi que la croissance se poursuivra.

Sous le gouvernement précédent, lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances, l'économie s'est contractée pendant trois des quatre années, c'est-à-dire que l'économie s'est contractée durant le mandat du gouvernement en question. Le chef de l'opposition ne peut pas passer outre aux chiffres. Il ne peut pas essayer de faire croire aux gens que l'économie ne s'est pas contractée.

Si le chef de l'opposition veut parler des vrais chiffres et des vrais faits, la Saskatchewan vient de présenter un budget dans lequel le déficit s'élève à 685 millions de dollars. Il ne s'agit pas d'un excédent, comme le chef de l'opposition vient de le dire, et la Saskatchewan a prévu une réserve pour éventualités. Nous nous sommes fait critiquer maintes fois pour avoir prévu la réserve pour éventualités.

(Exclamations.)



**Le président** : Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-Ouest—Hanwell.

**L'hon. M. Gallant** : Je demande au chef de l'opposition de se lever et de critiquer Brad Wall. Disputez-vous avec lui à propos de la réserve pour éventualités.

**M. Higgs** : Il est assez clair que je respecte simplement des principes fondamentaux de la méthode de calcul, soit en faisant une moyenne, pas une addition. Je vais donc présenter une autre analogie. Disons qu'il faisait 20°C mardi. Disons qu'il faisait 20°C mercredi et 20°C jeudi. Cela veut-il dire qu'il fait 60°C aujourd'hui ou que la moyenne est de 20°C?

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**M. Higgs** : Le concept est le même. Le tout n'est pas difficile. La méthode de calcul s'inscrit dans la même logique erronée dont le premier ministre se sert pour faire grand cas du PIB. Le premier ministre peut-il défendre autre chose que la façon de calculer les faits?

**L'hon. M. Gallant** : Je suis stupéfait. Je suis complètement stupéfait. Si l'ancien ministre des Finances de notre province pense que le temps qu'il fait au quotidien est la même chose que la croissance cumulative du PIB, que la croissance cumulative de notre économie, cela m'inquiète. Je ne devrais pas être surpris, car nous pouvons constater le fait d'après le bilan du gouvernement précédent, lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances. Ce gouvernement-là a ralenti l'économie. Le chef de l'opposition ne pourra rien dire. Il ne peut lancer à tout hasard aucun chiffre qui contredira le fait. Le gouvernement précédent a ralenti l'économie, car il a fait des compressions dans l'éducation et les soins de santé.

Nous avons fait croître l'économie, car nous travaillons avec les gens du Nouveau-Brunswick et les entreprises, nous investissons dans l'infrastructure, l'éducation et la formation, nous investissons afin de stimuler l'innovation et nous veillons à réduire les impôts des petites entreprises. Le chef de l'opposition fait fausse route, et je lui demande de rectifier ses faits et d'arrêter de s'embourber. Son analogie à propos du temps qu'il fait est la chose la plus ridicule que j'aie entendue en tant que premier ministre de la province.

**M. Higgs** : Il s'agit de reddition de comptes. Il s'agit de véritable transparence. Il s'agit de dire les vrais faits. Je ne suis pas surpris que le premier ministre soit stupéfait, car il ne connaît peut-être pas la différence. Je ne suis pas surpris.

Permettez-moi d'aborder le sujet le plus choquant. J'attire l'attention sur le fait qui est peut-être le plus choquant. Le gouvernement actuel dépense l'argent de nos contribuables à un taux qui est quatre fois supérieur au taux de croissance de notre province. Il augmente les dépenses annuelles avec la seule intention de dépenser davantage et sans s'engager réellement à faire mieux. Voici ce que je veux savoir : Si notre taux de dépense est quatre fois supérieur au taux de croissance, comment le premier ministre veut-il que la situation économique de notre



province s'améliore? Alors que notre taux de dépense est quatre fois supérieur au taux de croissance de notre économie, croyons-nous vraiment pouvoir faire payer des taxes aux gens — une taxe sur le carbone, une taxe sur la marijuana — et continuer ainsi jusqu'à ce qu'ils partent ou se retrouvent sans le sou et se déclarent en faillite? S'agit-il là du plan de la province — imposer des taxes et dépenser?

**L'hon. M. Gallant** : En matière de reddition de comptes, je demanderais encore au chef de l'opposition de préciser si, compte tenu de la position déficitaire de la Saskatchewan, une réserve pour éventualités est aussi terrible que les gens d'en face l'ont prétendu ici, au Nouveau-Brunswick, dans le cas de notre gouvernement.

De surcroît, je ne suis pas surpris des dernières observations du chef de l'opposition. Voilà clairement la différence entre nous et les gens d'en face. Ils veulent que nous mettions l'accent seulement sur le déficit. Le chef de l'opposition veut faire des compressions dans l'éducation et dans les soins de santé afin de pouvoir enfin équilibrer les comptes comme il l'avait promis.

Pour notre part, nous privilégions cependant une approche responsable. Nous avons réduit le déficit de moitié tout en faisant croître l'économie, tout en investissant des sommes records dans l'éducation et tout en investissant plus que tout autre gouvernement précédent dans les soins de santé.

### Soins de santé

**M. B. Macdonald** : Hier, j'ai posé une question simple au ministre de la Santé. Le premier ministre a donné une réponse, mais il n'a en fait pas répondu à la question. Maintenant que les parlementaires du côté du gouvernement ont eu 24 heures pour examiner une simple question, auraient-ils l'obligeance de nous dire quelle est la définition de « urgent » dans le contexte du système de soins de santé? Que cela signifie-t-il lorsque quelqu'un vous dit que votre état de santé est urgent et que vous devez subir une intervention chirurgicale urgente? Que veut dire le mot « urgent » au sein du système de soins de santé?

**L'hon. M. Boudreau** : Je remercie le député d'en face pour sa question, même si, à mon avis, elle est un peu trop générale pour que j'y réponde. Tous les professionnels de la santé de la province ont sans doute leur version de ce que serait la définition du mot « urgent ». Elle pourrait être propre à une maladie. Elle pourrait être propre à un état de santé. Il y a une différence quand une situation résulte d'un traumatisme, par exemple. La situation est-elle critique? Est-elle urgente? Ce sont là toutes des situations qui pourraient être évaluées différemment par divers professionnels de la santé, qu'il s'agisse du médecin de famille ou du spécialiste qui assure le suivi médical. Dans de tels cas, nous nous fions évidemment à l'expertise médicale des professionnels de la santé qui travaillent au sein de notre système. Il est impossible d'apporter une réponse précise à la question parce que la réponse varie vraiment selon une multitude de facteurs différents.



**M. B. Macdonald** : Étant donné que j'ai attendu 24 heures pour obtenir la réponse, je m'attendais à ce qu'elle soit un peu plus étayée. Si le mot « urgent » n'est pas utilisé, quel système est en place pour déterminer l'ordre de priorité des interventions chirurgicales? Quel système de classification le ministère de la Santé utilise-t-il? Le ministère doit se servir d'un système. Le ministre aurait-il l'obligeance de nous l'expliquer?

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : Encore une fois, je trouve la question du député d'en face très simpliste et très vague. Évidemment, tout dépend des circonstances. Chaque spécialité et chaque maladie auront leur propre système. Si nous traitons un cancer, un accident de voiture ou différents types de maladies rares, le traitement peut être différent pour chaque cas.

Je peux vous dire que, en tant que gouvernement, nous investissons des montants records. En effet, cette année, l'augmentation de 3,3 % est la plus élevée que nous ayons vue dans le domaine de la santé depuis 2010. De plus, je peux vous dire que nous allons continuer à faire les investissements nécessaires pour pouvoir offrir des services de qualité à l'ensemble des gens du Nouveau-Brunswick.

**M. B. Macdonald** : Ma question était très précise : Quel est le système utilisé par le ministère de la Santé pour déterminer les priorités en matière de chirurgies ici, au Nouveau-Brunswick? J'ai posé ma question en anglais et, maintenant, je la pose en français. Quel est le système actuellement utilisé pour classer les priorités en termes de chirurgies ici, au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Boudreau** : Évidemment, le député d'en face n'aime pas la réponse que je lui ai donnée, mais j'ai déjà répondu à cette question. Chaque spécialité, chaque type de chirurgie a ses particularités. De là à dire qu'il y a un système de classement général, ce n'est pas aussi simple que cela. Évidemment, on se fie sur les connaissances et l'expertise de nos professionnels de la santé. Par exemple, on sait que chaque spécialité a son temps dans les salles d'opération, et cela est aussi négocié entre les chirurgiens de différentes spécialités des deux réseaux de santé ; alors, je ne comprends vraiment pas où veut en venir le député de l'opposition.

Toutefois, je peux vous dire que nous investissons des sommes records dans le domaine de la santé et que nous travaillons en étroite collaboration avec tous nos professionnels de la santé pour nous assurer que nous offrons une qualité de soins impeccable à la population de notre province.



[Traduction]

## Impôt foncier

**M. Wetmore** : De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick n'arrivent pas à comprendre leur évaluation foncière cette année. Parmi elles se trouvent des propriétaires de ce qu'on appelle communément des roulottes de parc. Le ministre de Services Nouveau-Brunswick peut-il nous dire combien de ces roulottes de parc ont été évaluées cette année au Nouveau-Brunswick?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Je sais que le député d'en face aura l'occasion de revenir sur sa question, étant donné que, aujourd'hui, il veut des chiffres. Je n'en reviens pas. En effet, si j'étais lui, je regarderais les chiffres lorsque mon parti était au pouvoir et je dirais : Comment puis-je parler de chiffres lorsque les nôtres étaient si dégradants?

Cela dit, comme je l'ai répété à plusieurs reprises, durant la dernière année, des erreurs ont été commises. Toutefois, j'aimerais souligner ceci : Nous sommes transparents, nous sommes des gens responsables et nous donnons avis au public qu'il y a eu des erreurs. Je voudrais signaler que, en termes de chiffres, il y a eu de plus en plus de demandes de révision au cours de la dernière semaine. Cela signifie que, grâce au fait que nous sommes transparents et que nous disons à la population qu'il y a des problèmes, eh bien, au cours de la dernière semaine, il y a eu 4 125 demandes de révision. Les gens sont conscients qu'il existe un problème et...

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Wetmore** : Malheureusement, notre ministre polyvalent ne connaissait pas la réponse. Il n'a même pas répondu à la question que j'ai posée.

Un homme de ma circonscription qui possède une roulotte de parc Citation de 1996 a communiqué avec moi. La juste valeur marchande est évaluée à environ 5 000 \$. Voilà la juste valeur marchande. L'évaluation de l'homme cette année s'élève à 46 000 \$. Le ministre peut-il expliquer comment le gouvernement peut attribuer à un bien une valeur qui est neuf fois plus élevée que sa juste valeur marchande et considérer cela comme équitable?

[Original]

**L'hon. M. Rousselle** : Vous savez, lorsque les parlementaires du côté de l'opposition étaient au pouvoir, ils ont créé, en 2012, ce que j'appellerais un livre blanc. Ils ont étudié la question et, consciemment, ils ont décidé qu'ils allaient conserver comme modèle la juste valeur marchande. Alors, on sait très bien ce que signifie la vraie valeur marchande. Il y a une



procédure pour regarder à ces chiffres, et ce système qui était en vigueur a été considéré par l'actuel chef de l'opposition et ancien ministre des Finances comme étant juste et équitable.

Je ne comprends donc pas pourquoi, soudainement, aujourd'hui, alors que l'augmentation de 10 % de la valeur des propriétés est plus basse maintenant qu'elle ne l'était à la fin du mandat des Conservateurs... Je vous rappelle qu'à peu près 36 000 propriétés ont vu leur évaluation augmenter de plus de 10 % au cours d'une année du mandat du gouvernement précédent. Nous sommes maintenant à 5 %.

[Traduction]

**M. Wetmore** : J'ai obtenu la moitié de la réponse, soit que la juste valeur marchande est utilisée. Voici ma question : Si vous utilisez la juste valeur marchande, pourquoi les évaluations étaient-elles neuf fois plus élevées? J'ai obtenu la moitié de la réponse, et je remercie le ministre. Vous utilisez la juste valeur marchande. Cependant, dans le cas présent, les évaluations étaient malheureusement neuf fois plus élevées.

Le ministre peut-il nous dire combien d'avis d'appel le gouvernement a reçus de la part de propriétaires de roulottes de parc dont les évaluations ont augmenté pour atteindre de tels chiffres exorbitants? Maintenant, je vais prendre mon temps et le dire lentement à notre ministre polyvalent. Combien de propriétaires de roulottes de parc ont des évaluations qui ont augmenté pour atteindre de tels chiffres exorbitants? La question est très facile.

**L'hon. M. Rousselle** : Il est assez facile de répondre à la question, mais j'aimerais rappeler à toutes les personnes ici présentes que nous faisons notre travail. Nous sommes transparents. Nous agissons. Nous travaillons afin d'améliorer le système. Il s'est fait tant de publicité, et nous sommes si transparents, que les demandes de révision ont augmenté au cours de la dernière semaine. Nous en sommes maintenant, pendant la troisième semaine, à 4 125. Au cours de la deuxième semaine, nous en étions à 1 790, et la première semaine, à 325. Nous sommes transparents. Nous travaillons avec acharnement pour nous assurer que les gens du Nouveau-Brunswick savent ce qui s'est passé. Nous ne devrions jamais oublier les 35 000 erreurs qui ont été faites pendant le mandat du précédent gouvernement.

## Qualité de l'eau

**M. Fitch** : Le ministre du Tourisme a eu deux ou trois jours pour être informé sur le statut d'emploi de Jacques Paynter et des prétendues autres personnes qu'il a mentionnées ici, à l'Assemblée législative, lorsqu'il avait la parole. Le ministre peut-il maintenant nous dire pour quel ministère M. Paynter travaille relativement au dossier de la plage Parlee? Quel est le mandat à cet égard, et quand déposera-t-il un rapport?

**L'hon. M. Ames** : Comme je dis toujours, c'est un plaisir de me lever à la Chambre du peuple pour discuter des nombreux grands atouts de notre merveilleuse province. En ce qui concerne la question du député d'en face, comme je l'ai déjà mentionné, Jacques Paynter a de



l'expérience recommandable dans beaucoup de types d'études d'impact sur l'environnement, dans le développement économique et dans l'utilisation des terres.

Pour ce qui est du ministère précis pour lequel l'homme en question travaille, il s'agit du ministère de la Santé. Toutefois, comme tout le monde le sait, de ce côté-ci de la Chambre, nous éliminons le cloisonnement et travaillons ensemble. Mes collègues le ministre de la Santé et le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux, le premier ministre, tous mes collègues du caucus et du Cabinet et moi, nous nous soucions de la situation actuelle à la plage Parlee. Nous nous soucions de ce qui se passe à l'égard de tous les dossiers qui relèvent de Tourisme, Patrimoine et Culture et de tous les dossiers qui sont importants pour les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Ames** : Nous continuerons ainsi dans l'avenir. Si vous avez des suggestions utiles à formuler, nous sommes certainement ici pour écouter. Nous attendons. Merci.

**M. Fitch** : Le ministre du Tourisme est celui qui a annoncé l'autre jour que Jacques Paynter travaillait sur le dossier de la plage Parlee. Maintenant, nous croyons comprendre que M. Paynter travaille pour le ministère de la Santé. Encore une fois, le ministre assis à côté du ministre du Tourisme a dit des gens d'en face qu'ils étaient la transparence même. Je sais que vous êtes si transparents que je peux voir clair dans votre jeu.

Voici ce qui en est : Maintenant que le ministre du Tourisme travaille pour le ministère de la Santé, le ministre du Tourisme nous dira-t-il quand le rapport sur lequel travaille Jacques Paynter sera terminé? Quand, une fois terminé, sera-t-il rendu public? Nous espérons que le rapport inclura tous les coûts relatifs à la rémunération que vous versez à Jacques Paynter et que vous versez aux autres personnes que vous avez mentionnées. Nous espérons aussi que le rapport contiendra des solutions sur la manière de régler la situation à la plage Parlee.

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : Je pense que le ministre a été très clair dans sa réponse aux questions. Bien sûr, il a réitéré que notre gouvernement sera transparent.

Puisque c'est la dernière question pour aujourd'hui, je veux prendre un moment pour traiter des déclarations des parlementaires du côté de l'opposition concernant le gouvernement Trudeau et notre travail avec ce dernier.

Nous sommes très fiers du travail que nous faisons avec le gouvernement Trudeau, que ce soit en investissant dans nos universités et dans nos collèges communautaires ou encore en investissant dans les systèmes d'eau et d'égout. Nous investissons aussi dans des projets,



comme la route 11, la restauration de la rivière Petitcodiac, le projet d'infrastructure de liaison du sentier Fundy et le port de Saint John. L'opposition ne pouvait pas avoir accès à l'argent du fédéral pour ces dossiers lorsqu'elle formait le gouvernement. Nous allons aussi aider les gens avec leur pension. Nous allons travailler avec le fédéral pour avoir 230 millions de dollars additionnels à investir dans le domaine de la santé au cours des 10 prochaines années.

Le gouvernement Trudeau traite le Nouveau-Brunswick bien mieux que ne l'a fait le gouvernement Harper au cours de son mandat.

[Traduction]

**Le président :** Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

